

# Chez nous

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **26 (1969)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

traîneur avec une telle qualification peut être engagé à titre professionnel par une association sportive.

Extrait d'un entretien avec M. Istvan Csutka, entraîneur des lanceurs de la fédération hongroise d'athlétisme, à Macolin, le 18 juillet 1968.

### Israël

La nation israélienne a créé, il y a trois ans, une possibilité de formation d'entraîneur. Les participants sont pour la plupart des maîtres de gymnastique qui fré-

quentent ce cours de formation d'un an, en dehors de leur profession, après avoir été reçu à l'examen d'entrée. L'enseignement se déroule par leçons directes (5 heures en une journée par semaine ou un cours de fin de semaine). Un travail d'étude final leur permet de confirmer les notions acquises. (On n'est pas entièrement satisfait de cette méthode de formation. Actuellement on examine de nouvelles possibilités.)

Extrait d'un entretien avec M. Shalom Hermon, du ministère de l'éducation nationale, à Macolin, le 13 août 1968.

## Chez nous

### Où en est l'équipement sportif de Genève?

A l'heure où le Conseil municipal se penche sur la question des crédits destinés à doter Genève d'un stade digne de son importance et comme en possèdent déjà nombre d'autres cités helvétiques, il n'est pas inutile de faire le point sur l'équipement sportif de la ville. A n'en pas douter, celui-ci s'est considérablement amélioré depuis la création du Service des sports à l'orée des années 50 sous l'égide de M. Lucien Billy, conseiller administratif, et qu'a repris aujourd'hui M. Pierre Raisin, toujours en collaboration avec M. André Blanc. Le pavillon des sports, la patinoire, la piscine (qui fêtera prochainement son millionième nageur), les bassins de quartiers, les terrains de football, de hockey sur terre, constituent parmi les plus importantes étapes franchies. Mais les besoins sont toujours plus grands, sans parler du retard considérable que Genève avait pris auparavant.

Aujourd'hui, quatre projets sont sur la voie d'une plus ou moins proche réalisation: le stade d'athlétisme du Bout-du-Monde, le plongeur de 10 mètres des Vernets, une piste de curling et le futur Pavillon des sports. Pour les deux premiers, les travaux sont en cours. Pour les deux autres, ils sont à l'état d'étude. Que peut-on en dire?

### Deux inaugurations distinctes

A Champel, c'est un véritable bouleversement. L'on a, en effet, profité de la construction du nouveau stade pour exécuter quantité d'autres travaux utiles au quartier. La nouvelle piste de 400 m à huit couloirs, conforme aux exigences internationales, est tracée. L'entrée et les parkings prennent forme.

Tous ces travaux sont effectués sur la base de crédits votés le printemps dernier, et ils vont pouvoir se poursuivre si, ce mardi, le Conseil municipal accorde, sur avis des commissions ad hoc, la seconde tranche soumise à son appréciation. Dans ce cas, il n'est pas téméraire d'affirmer que la piste revêtue du même matériau (Akus) que le stade olympique de Munich, pourrait être inaugurée dans le courant de l'été. Quant à l'inauguration définitive, avec vestiaires en «dur», éclairage pour nocturnes, tribune de 900 places, gradins, etc., elle devrait se situer dans les deux années à venir.

Mais l'important, c'est que Genève puisse disposer, à l'heure où l'athlétisme marque de réjouissants progrès,

d'un instrument de travail permettant de les accroître encore. Il n'y a aucune raison pour que les résultats obtenus par les patineurs, hockeyeurs ou nageurs ne soient pas au moins égalés au monde de l'athlétisme. MM. Piazzalunga et Dubouloz, respectivement président de l'Association genevoise des sports et délégué de l'athlétisme à l'ACCF, nous ont dit d'ailleurs toute leur satisfaction de voir sortir de terre le stade de Champel.

«Sur un tel emplacement, déclarent-ils, il sera possible de regrouper tous les athlètes de pointe, à quelque discipline qu'ils appartiennent, et, l'émulation aidant, ceux-ci pourront s'améliorer dans des proportions qu'on n'imagine pas aujourd'hui. L'exception Portmann, seul athlète genevois sélectionné pour Mexico, pourrait fort bien devenir la règle dans un avenir peut-être pas si lointain».

Le seul Letzigrund n'a-t-il pas fait éclater l'élite zuricoise? ajouterons-nous. Et le sport scolaire et étudiant n'y trouverait-il pas son compte à l'heure où les statistiques nous apprennent que les plus mauvais résultats des écoles de recrues sont enregistrés à... Genève?

### Un matériau similaire au tartan

Ajoutons qu'une dizaine d'athlètes genevois se sont récemment rendus en Allemagne voir de quoi était fait le nouveau matériau, similaire au tartan mais d'un coût bien moindre, et qu'ils ont choisi eux-mêmes, entre plusieurs qualités, celle qui convenait le mieux aux particularités locales. D'où une garantie quasi totale sur le plan compétitif.

Autre inauguration pouvant être prévue pour l'été prochain: celle du plongeur de 10 m des Vernets et du bassin correspondant. Ceci en prévision de la prise en charge par Genève des premiers «mondiaux» de natation en 1971.

A ce propos, il faut noter que la candidature genevoise fait ces jours-ci l'objet d'échanges de vue approfondis entre le Service des sports de la ville, le président de la Fédération internationale, M. Javier Ostos Mora (Mexique), et les délégués de la fédération suisse, MM. Altherr et Grafas. De ces conversations, il est ressorti que les installations des Vernets sont largement suffisantes. Les problèmes à résoudre concernent le public (qui ne peut être accueilli qu'en nombre restreint) et les droits de télévision.

### **Piste de curling et patinage estival**

A ces deux réalisations qui s'inscrivent dans le plan financier quadriennal 1968—71 de la ville, il faut ajouter les projets relatifs à la piste de curling et au nouveau pavillon.

Pour la première, qui viendrait s'adosser à la patinoire extérieure actuelle, les curlers participeront à la dépense pour un quart de million. Mais outre sa destination originale, cette piste (couverte) pourrait offrir de séduisantes perspectives pour le patinage estival. Nombre de demandes d'étudiants et d'étudiantes parviennent, en effet, régulièrement au Service des sports de la part de Suisses ou d'étrangers désireux de suivre les cours de vacances de l'Université tout en profitant de possibilité d'entraînement qu'ils ne trouvent à l'heure actuelle que dans des stations où ils peuvent poursuivre leurs études.

Avec cette double utilisation, avec la contribution directe des curlers et une rentabilité ainsi assurée, cette piste (quatre couloirs d'une longueur de cinquante mètres) pourrait voir le jour vers 1972.

Le Pavillon des sports enfin. La future construction est prévue en bordure de la piscine, à l'opposé de la patinoire extérieure. Une première ébauche vient d'en être faite sur le papier. Mais nombre de solutions sont encore à étudier dont une en collaboration avec la Protection aérienne. Ce qui revient à dire qu'il ne faut pas prévoir une réalisation immédiate. Qu'importe toutefois si celle-ci est à l'aune de ses devancières, la patinoire et la piscine. L'attente est à ce prix. Mais dans ce cas-là, personne ne refuse de la payer.

Jean Deshayes  
«La Tribune de Genève»

### **Urbanisme et santé: voici une réalisation très attendue**

#### **Vidy reconquise par le sport**

A vrai dire, on commençait à ne plus tellement y croire, à cette zone de sports de Vidy, édiflée sur les terrains d'une Exposition nationale entrée dans les souvenirs voilà cinq ans... Dame! l'épanouissement sportif de Lausanne, où le nombre des pratiquants augmente à un rythme extrêmement rapide, pose à nos sociétés de sport des problèmes sans cesse plus ardues. Rien d'étonnant, par conséquent, que l'on ait parfois entendu, dans nos milieux sportifs, des propos désabusés ou pessimistes, depuis le temps que la zone de feu l'Expo apparaissait comme un immense décombre.

Or, voici qu'une première tranche d'installations et d'aménagement vient d'être réalisée. Nous saluons ce commencement avec la même joie que tous les sportifs. Et voyons maintenant où nous en sommes.

Par deux votes successifs des 29 juin 1965 et 22 mars 1966, le Conseil communal de Lausanne a tout d'abord ratifié les propositions de la municipalité concernant les projets d'aménagement de Vidy après l'Exposition nationale, puis octroyé les crédits nécessaires à leur réalisation.

Il convient de rappeler que l'ensemble des travaux s'étale sur une période de 8 ans, avec une dépense de près d'un million par année, au total 7 550 000 francs.

Cette somme ne comprend pas, bien entendu, la construction du port, ni les bâtiments du camping, ni les jardins d'enfants et de circulation de la Vallée de la jeunesse, ni les vestiaires pour les sportifs. Il s'y ajoutera, plus tard, la réfection complète du stade de Vidy, les tennis couverts souhaités et la halle des sports qu'on peut voir sur le plan général affiché à ce qui sera dès l'an prochain l'entrée principale de la zone de détente de Vidy. La nouvelle zone de verdure à gagner sur le lac et qui est présentement à l'enquête publique, avec port réservé aux rameurs, fera l'objet d'une autre demande de crédits spéciaux.

Les travaux ont débuté en avril 1966 avec une équipe réduite et n'ont pu être entrepris sérieusement qu'à partir de juillet de la même année, au moment où l'Expo levait définitivement son chantier de démolition.

Aujourd'hui, la moitié environ des 70 hectares que comporte le programme d'aménagement sont aménagés de façon à être utilisables par le public. Il faudra encore créer et modifier des chemins et chaussées, et les munir d'un éclairage. D'importants terrassements et apports de terre végétale ont été faits, portant à ce jour sur près de 180 000 m<sup>3</sup>. On a semé 24 hectares de gazon et plus de 27 000 m<sup>2</sup> de chemins et places de parc ont été revêtus de bitume. Les jeunes arbres et arbustes sont au nombre de 8000 en chiffre rond.

#### **Pour le sport et la jeunesse**

Après la remise en état du Parc Bourget, des abords du stade, de la plage publique et du restaurant de la Voile d'Or, zones ouvertes au public déjà en 1966 et 1967, voici pour les sportifs 5 terrains de football, dont un sur sol dur réservé à l'entraînement par tous les temps, 2 terrains de hockey et un plateau d'éducation physique de grande dimension, comportant les emplacements des sauts en longueur et en hauteur, des perches, des recks, un terrain de handball à 7, 2 terrains de basketball, 2 de mini-basket, 2 de volleyball. Les vestiaires qui desserviront ces différents emplacements ont été aménagés dans la coupole qui abritait la cave à bière durant l'Exposition nationale. Ces locaux pourront accueillir simultanément de 300 à 400 personnes.

En outre, une étude est actuellement en cours pour créer dans le bâtiment annexe un centre médico-sportif.

Le principal locataire de ces installations sportives sera le Stade-Lausanne, club omnisports, qui a été privé durant plusieurs années des terrains dont il disposait à Vidy. Les élèves des écoles primaires et secondaires bénéficieront également des dites installations.

Cette année verra l'aménagement du stade d'entraînement pour les athlètes et probablement la création d'une pelouse pour le tir à l'arc. On peut dire que le programme initial a été tenu, avec une légère avance pour les terrains de sport auxquels on a accordé une priorité, avec quelques retards dans les travaux de génie civil et d'éclairage, choses coûteuses à réaliser, cela en fonction des crédits mis à disposition. L'effort qui s'est porté d'abord sur ce qui était la plaine de Vidy va se déplacer dès aujourd'hui vers la Vallée de la jeunesse où seront créées des places de jeux et une roseraie, pour revenir ensuite sur l'ancienne Lousonna, afin d'essayer de mettre en valeur les ruines de l'antique ville romaine.

«Gazette de Lausanne»